

Compte rendu du Conseil Municipal

L'an Deux mille vingt-deux, le neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

Présents : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART et PROCUREUR, Mrs BISIAUX, BLOMME, DRUESNE, LAGNY, MICHAUX, PETIT et TRIPIANA

Absent ayant donné procuration : M MARIEZ donne procuration à M MICHAUX
M TONDEUR donne procuration à M BISIAUX
Mme TONDEUR donne procuration à Mme PLOUCHART
M BRUYERE donne procuration à Mme BOUTTEAUX
M CAVALLIE donne procuration à M DRUESNE

Absent excusé :

Secrétaire : Mme PLOUCHART Marie-Andrée

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 01/09/2022

La séance est ouverte à 19h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET

Le compte rendu du Conseil municipal du 08 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

CHOIX DU CABINET D'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

M le Maire fait part au conseil que Mme Amélie FONTAINE, architecte et urbaniste a été reçu en Mairie pour discuter du projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes, comprenant notamment la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture qui permettront d'alimenter les bâtiments communaux en électricité. Mme Fontaine nous a fait une proposition d'honoraires et il est demandé aux membres du Conseil leur accord sur ce devis.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

ADHESION A L'AGENCE iNORD

Lors de la réunion pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes, en présence de Mme BOVAY, notre référente auprès du Département du Nord, celle-ci nous a proposé d'adhérer à l'agence iNORD. Cette agence composée de juristes et d'experts propose un accompagnement adapté aux communes sur les aspects juridique, technique et financier de nos projets. Plus de 70% des communes du Nord sont adhérentes et en sont satisfaites. Le coût serait de 0.21€ par habitants et par an.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DEMANDES DE LOCATION DE PARCELLES SITUÉES AU PONT A VACHES

Nous avons reçu une demande de locations pour 2 parcelles situées au Pont à vaches :

- Parcelle A692 : M Lacomblez, à voir avec lui pour un échange à confirmer
- Parcelle A720 : Mme Cauchy, puisque cette parcelle est dans le prolongement de leurs parcelles.

DEMANDE D'AIDE DE MME DAUTREPPE

Nous avons reçu une demande d'aide pour Mme Catherine DAUTREPPE pour du matériel adapté à son handicap afin de l'aider dans son quotidien. Il s'agit d'un fauteuil releveur de confort, d'une chaise de douche et d'un fauteuil roulant. Une demande de participation a été faite auprès de la MDPH. La MDPH va participer à hauteur de 1.025,40€. Il reste donc à charge de M et Mme DAUTREPPE la somme de 2.792,95 €.

Il est proposé au conseil de participer à hauteur de la même somme que la MDPH soit 1.035,40€.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

AIDE EXCEPTIONNELLE SUITE A L'INCENDIE CHEZ M ET MME VANDENBOSCH

Le 31 Août dernier un incendie à ravagé la maison de M et Mme VANDENBOSCH. Il est proposé aux membres du conseil de les soutenir à l'aide d'une aide financière de 500 €.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

FONGIBILITE ASYMETRIQUE M57

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le conseil municipal à déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des deux sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ceci étant exposé, le conseil municipal, après avoir délibéré, décider d'autoriser le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce, dans la limite de :

- 5% des dépenses réelles de la section d'investissement
- 5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement"

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

NOUVELLES ADHESIONS SIDEN SIAN

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de Vendeuil (Aisné) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de Hermies (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences Eau Potable, Assainissement Collectif et Défense Extérieure Contre l'Incendie,

Adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'Eterpigny (Pas-de-Calais), Oppy (Pas-de-Calais), Gondécourt (Nord), Neuville-sur-Escout (Nord), Moeuvres (Nord), avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de l'école maternelle sont terminés.
- Le filet du but de foot ainsi que le support de panier de basket vont être changés

- Les travaux du cimetière devraient être terminés pour La Toussaint. Réserves à émettre concernant la haie plantée car celle-ci n'a pas résisté.
- Mme Procureur aimerait que 3 panneaux STOP soient posés rue Eugène Thomas et rue de l'église : la commission travaux doit se réunir.
- M Grivault a fait l'acquisition d'une machine qui arrache les herbes. La location serait de 70€/l'heure. Il va faire un essai pour le cimetière et le terrain multisport.
- Le repas des aînés se déroulera le 23 octobre à la salle des fêtes et sera réalisé par le plaisir gustatif.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

SIGNATURES

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M
Procuration Mme BOUTTEAUX

CAVALLIE F.
Procuration M DRUESNE

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.
Procuration M MICHAUX

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J
Procuration à Mme PLUCHART

TONDEUR R.
Procuration M BISIAUX

TRIPIANA E.